

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

En discutant le budget, les députés ne devraient avoir qu'un seul objectif : diminuer les dépenses !

Les Chambres vont bientôt rentrer. Elles auront à voter le budget qui contient tout et de qui tout dépend.

Avant d'entreprendre cette discussion nos représentants feront sagement de cuirasser leur cœur d'un triple airain comme l'était, suivant le poète latin, celui des premiers hommes qui affrontèrent la mer et ses tempêtes. Ils devront résister à l'irrésistible poussée des dépenses. C'est la plus dure mission et la plus difficile qui puisse échoir à des législateurs constamment obligés de sacrifier des intérêts pressants et actifs, mais secondaires, à l'intérêt général dont ils sont les seuls défenseurs.

Tout le monde réclame des économies, mais personne ne veut qu'on en fasse. Elles sont opérées à l'avantage du pays qui ne bouge pas, mais au détriment de collectifs ou de groupements qui protestent.

Chaque article du budget semble insuffisamment doté. A le considérer isolément, c'est un devoir de l'augmenter. Les services qui en dépendent font valoir d'irréfutables arguments et les plus graves raisons d'intérêt public ! Que de choses utiles, nécessaires, indispensables même, ils ne peuvent pas faire faute d'un peu d'argent... Comment ne pas entendre leur appel ?

Oui. Mais il y a le total ! Celui-ci ne vient qu'à la fin, lorsque toutes ces dépenses séparées et distinctes ont été volées... Eh ! bien, c'est à celui-là qu'il faudra toujours penser au cours de la discussion préalable des chapitres. Nos députés ne devront pas cesser de l'avoir présent à l'esprit. Il faut qu'il se dresse devant eux comme un disque à l'arrêt... après lequel il y a la catastrophe.

On sait à quelles tragiques mesures de réductions massives ont été réduites successivement l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre. Si nous voulons ne pas en arriver là, il est temps d'arrêter.

Dans une étude récente sur la crise universelle, M. Guglielmo Ferrero, allant au fond des choses, s'efforçait de découvrir à ce mal dont toutes les nations sont plus ou moins frappées une cause générale. Et il dénonçait la folle augmentation des dépenses à laquelle on s'est partout livré avec une sorte de frénésie. Il aurait fallu des restrictions pour récupérer cette effroyable et stupide destruction de richesses que nous a coûtée la guerre. Au lieu de cela le monde s'est encore appauvri par des prodigalités inouïes que notre auteur résume ainsi :

« A l'origine de toutes ces crises se trouve la monstrueuse augmentation des dépenses publiques qui a provoqué dans presque tous les pays le plus hyperbolique fiscalisme de l'histoire. En 15 ans, les dépenses et les impôts ont doublé, triple, quadruple, un peu partout. Grosso modo les impôts ont doublé en France, en Italie, en Allemagne, triple en Suisse, quadruple et même plus que quadruple en Angleterre !... »

Avant la guerre les peuples se défendaient contre cette invasion fiscale. Après la guerre, ils l'ont subie sans résistance quand ils ne la favorisaient pas eux-mêmes. Avant la guerre le gouvernement le plus fort avait de la peine à obtenir une augmentation de quelques millions. Depuis 15 ans c'est par milliards que les budgets augmentaient dans chaque pays.

Les contribuables souriaient à cette furie dévastatrice. Nulle part, on n'a vu contre le fisc dévorateur quelque chose de ces révoltes qui finissaient parfois par des révolutions. L'inflation de prospérité illusoire qui a succédé à la guerre rendait indolore cette inflation de dépenses. C'était comme une sorte de morphine qui endormait le malade, l'enchantait et lui faisait une jouissance de son mal. On disposait d'une surabondante monnaie sur quoi le prélèvement du fisc s'opérait sans souffrance. Cette facilité complaisante des citoyens encourageait la redoutable prodigalité des gouvernements.

Nous en ressentons aujourd'hui les conséquences. Même en France, entraîné par la nécessité de réparer les désastres matériels de l'invasion, on est allé trop loin. Il faut maintenant revenir en arrière. La prospérité facile d'après-guerre a pris fin. Les moyens des contribuables ont diminué. Les impôts sont restés les mêmes, mais ils pèsent maintenant d'un poids rudement plus lourd. Il s'est produit un déséquilibre entre les profits des citoyens et les dépenses de l'Etat. Celles-ci dépassent les forces de ceux-là.

Sous cette charge l'Allemagne s'est effondrée, l'Angleterre a fléchi. La Suisse et la France tiennent encore le coup. Mais on entend des craquements avertisseurs. Il est temps — mais il est juste temps — de diminuer le poids que nous portons.

Les députés ont pour devoir de ne céder à aucune autre considération, car il n'y en a pas qui passe avant celle-là. Le salut du pays en dépend.

Et nous voudrions que les Fédérations de Commerce, les Chambres de Commerce, les Conseils généraux au lieu de réclamer des dégrèvements particuliers qui ne signifient rien ou des substitutions d'impôts qui ne sont que bluff, illusion et fumisterie fissent pression de tout leur pouvoir sur le Parlement pour obtenir de lui la seule chose utile, la seule efficace, la seule bienfaisante qui est la réduction d'ensemble du budget, la diminution générale des impôts.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

LE BEAU VOYAGE

Nous sommes au siècle de la vitesse. C'est presque un week-end que M. Pierre Laval a été passer aux Etats-Unis. A vrai dire, le voyage aller et retour aura duré plus que le séjour. Les premiers jours, le beau temps ne cessa de régner. C'était un heureux présage ; et si M. Pierre Laval était un type dans le genre de Napoléon, il n'aurait pas manqué de mettre ce soleil dans l'histoire. Mais était-ce le soleil d'Austerlitz ?

Le voyageur d'ailleurs ne jout point sur le bateau de toute la tranquillité qu'il espérait ; et le vaisseau était encore en vue des côtes de France que déjà le Président du Conseil pouvait se rendre compte que les journalistes américains ne sont pas hommes à lâcher facilement leur proie. En la circonstance, c'était lui qui était la proie, il s'était imaginé les avoir mis à la raison avec le petit discours qu'il avait prononcé la veille de son départ au déjeuner de leur Association. Hélas ! il lui fallut déchanter.

Quand on vit qu'il se refusait à parler, on ne se découragea point ; et ce fut sur n'importe quel qu'on lui posa des questions — chacun espérant pouvoir le reprendre au détour d'une conversation indifférente. Mais M. Pierre Laval ne se laissa pas faire. Il déléguait plus d'une fois sa fille pour répondre à sa place. Mlle José Laval, assurément les journalistes américains, parle l'anglais à merveille. Son père en profita pour lui passer plus d'une fois la parole. Mais, tout d'un coup, une question, telle une flèche, partit à l'adresse du Président, rappelé soudain à son rôle et à la discrétion qu'il s'était imposée. C'était du sport — et du beau sport.

Un matin, un journaliste lui posa une colle :

— Avez-vous lu, Monsieur le Président — car, naturellement, vous allez parler du désarmement avec M. Hoover ? — (silence de M. Laval). Avez-vous lu l'article où il est question de « cette Europe qui travaille à ses armements avec une vertu enfiévrée et offre le parfait aspect d'un héros en veine d'héroïsme » ? Ne trouvez-vous pas l'image admirable ?

M. Pierre Laval convint que l'image était admirable, mais reconnut qu'il n'avait pas lu l'article. Bien lui en prit, car le journaliste, sortant un livre de sa poche lui montra que ces lignes avaient été écrites par Nietzsche le 12 février 1888.

— Rien de nouveau sous le soleil, s'exclama l'Américain avec son bon rire.

Comme on s'approchait de New-York, les journalistes furent plusieurs à dire au Président :

— Et maintenant, Monsieur le Président, vous allez voir tout en bleu.

— Le plaisanterie est classique là-bas quand on va à la Maison Blanche, depuis que M. Hoover y est installé. Le président des Etats-Unis en effet s'est vu au bleu, quand il avait vingt-cinq ans et, depuis cette date, on ne le vit jamais que vêtu de bleu.

— L'essentiel, répliqua M. Pierre Laval, c'est que je n'y vois pas que du bleu.

Informations

Déclarations de M. Laval

Interrogé par le rédacteur d'une agence, M. Pierre Laval a déclaré :
« Je réserve mes explications pour le gouvernement. Toutefois, je puis vous dire que la France restera maîtresse de sa sécurité tant que les peuples n'auront pas trouvé les moyens efficaces de réaliser l'organisation d'une institution solide et durable de la paix.
« En ce qui concerne les dettes, nous avons longuement étudié ce délicat problème.
« J'envisage la fin du moratoire Hoover et son remplacement selon les stipulations du plan Young.
« Nous avons coordonné nos idées sur un nouvel aménagement des dettes intergouvernementales, sans en préciser encore les modalités.
« Interprétez comme vous voulez le passage concernant les réparations. Pour cette question aussi nous avons prévu certaines dispositions en raison de la période de dépression économique que nous vivons.
« Enfin, j'ai ajouté M. Laval, pour conclure : « J'ai la certitude de l'efficacité d'une coopération étroite entre la France et l'Amérique. Cette coopération, résultant de conversations de Washington, est plus que jamais nécessaire pour surmonter la crise actuelle. »

La révision du plan Young

Dans les milieux officiels, on déclare que l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. von Hoesch, en ce moment à Berlin, exposera à M. Laval, dès qu'il sera rentré à son poste, la thèse allemande des réparations.
On croit savoir que le gouvernement du Reich demanderait aux puissances créancières de constater elles-mêmes que l'Allemagne est incapable de reprendre les paiements prévus par le plan Young. On estime à Berlin qu'il serait préférable d'engager des conversations directes franco-allemandes que de recourir à une longue procédure comme la réunion d'un comité consultatif envisagé par l'accord.

La trêve des armements

Conformément à une résolution de l'Assemblée de la S. D. N., les Etats invités à prendre part à la Conférence sur le désarmement doivent faire savoir au secrétariat de la S. D. N., s'ils sont disposés à accepter la proposition d'une « trêve des armements d'une année ».

En Espagne

La situation financière de l'Espagne, d'après M. Maura, peut mettre le gouvernement en péril si un remède n'est pas apporté rapidement. Elle pourrait même, dit-on, obliger les Cortès à prendre un jour ou l'autre une mesure énergique, soit en offrant les pleins pouvoirs à un gouvernement fort, présidé par M. Lerroux, soit en chargeant les socialistes de gouverner le pays. Ces derniers, dans ce cas, d'après les déclarations de certaines personnalités, exerceraient une sorte de dictature, et on estime qu'ils ne pourraient gouverner d'une autre manière. Cependant, on fait remarquer que les socialistes ne semblent pas disposés, pour le moment du moins, à prendre définitivement le pouvoir, car ils craindraient l'impopularité.

En Angleterre

M. Ramsay Mac Donald a adressé à tous les ministres faisant actuellement partie du gouvernement d'union nationale une lettre personnelle leur demandant de lui remettre leur démission.
En recourant à cette initiative, le premier ministre aurait l'intention de conserver toute liberté d'action dans le choix des ministres qui doivent composer le second cabinet national. On croit savoir en effet que, désireux de donner à son nouveau ministère un caractère vraiment national, M. Mac Donald aurait fait comprendre aux principaux chefs de partis qu'il ne tolérerait pas qu'une pression quelconque soit exercée sur lui dans la sélection de ses collègues du cabinet.

Rotterdam est insolvable

Selon le « Telegraaf », la ville de Rotterdam a particulièrement souffert de la crise économique. Ses revenus ont baissé au point que le bourgmestre vient de déclarer que sa ville ne pourrait plus remplir ses engagements si le gouvernement ne lui venait pas en aide. Plusieurs villes et communes de la Hollande seraient dans le même cas.

La plaisanterie n'était pas jamaise

Elle eut pourtant un vil succès.
« Quelqu'un au départ pour l'Amérique avait dit que c'était le voyage de Candide, ou pays de l'Eldorado. Mais l'Amérique n'est plus le pays de l'Eldorado ; et le nouveau Candide est Auvergnat. »

La flotte coulée à Aboukir

Un Grec, concessionnaire des pêcheries d'éponges, à Narsa Matruch, vient de faire au gouvernement égyptien des propositions qui, assure-t-on, auraient été favorablement accueillies.
Il s'agit du renouveau de la flotte française coulée par Nelson à la bataille d'Aboukir.
Les scaphandriers, qui ont déjà fait plusieurs plongées, affirment que l'un des navires, l'« Orion », est échoué sur un banc de sable qui l'a déjà à demi recouvert. Toutefois, il pourrait être remis à flot sans grandes difficultés.

EN PEU DE MOTS...

— La police de Thionville a arrêté le nommé Stoll, secrétaire de la mairie communiste de Basse-Yutz pour malversations.
— Le « Bremen » est arrivé à Cherbourg, venant d'Amérique, apportant 231 barils d'or représentant 300 millions de francs.
— A l'occasion de la Toussaint, le Président de la République s'est rendu à l'Arc de Triomphe pour saluer le soldat inconnu.

— M. Dieu, négociant à Archaon, était en canot automobile avec M. Vincent et chassait le canard. Au moment où M. Dieu tirait le canard, M. Vincent qui était baissé dans le canot, se releva. Atteint à la tête, il fut tué sur le coup.
— On annonce la mort de M. Octave Uzanne, un distingué chroniqueur qui, pendant de longues années fut un collaborateur de la « Dépêche de Toulouse ». M. Uzanne était âgé de 79 ans.
— Le prix Nobel de médecine, vient d'être décerné à M. Otto Warburg, professeur à l'Institut Kaiser Wilhelm de Berlin-Dahlem pour ses découvertes sur la nature et l'action des enzymes.

NOS ÉCHOS

Une fable d'actualité.

En 1857, la Bourse subissait une crise assez comparable à la crise actuelle comme le prouve ce pastiche de La Fontaine, dit à la plume de Proudhon :

La Coulisse ayant monté
En pleine sécurité,
Se trouva fort dépourvue
Quand la baisse lui vint.
Pas d'argent, plus de crédit,
Pour payer point de répit.
Elle alla crier famine
Chez la Banque sa voisine,
Et pria de lui prêter
Quelques sous pour tripoter
Jusqu'à la hausse nouvelle.
— Je vous prêterai, lui dit-elle,
Fin prochain, délai légal,
Intérêt et principal.
La Banque n'est pas prêteuse :
C'est là son moindre défaut.
— Que faisiez-vous au temps haut ?
Dit-elle à cette emprunteuse.
— Chaque jour, à tout venant
L'achetais, ne vous déplaie.
— Vous achetez, j'en suis aise ;
Eh bien ! vendez maintenant.

Petites histoires.

Dans un salon Louis XV, une dame âgée dépile le faire-part de décès d'une de ses bonnes amies. Elle a la larme à l'œil, puis, tout à coup, elle pousse un petit cri.
— Enfin ! je sais son âge, s'écrie-t-elle avec satisfaction.

Heureux d'épater des Parisiens de ses amis, Marius leur annonce la bonne nouvelle qu'il a hérité.

— Je ne sais pas encore de quelle somme exactement, ajoute-t-il, mais le notaire vient de m'envoyer 643.932 francs 35 centimes pour les toutes premières menues dépenses.

On dansait le tango. Les couples évoluaient lentement dans une mystérieuse étreinte, dans un voluptueux enlacement.

Un vieux philosophe demanda :
— A quoi les musiciens voient-ils que les danseurs ont fini ?

Bohème.

An « Romanischer Café », qui est à Berlin ce que les cafés de Montparnasse sont à Paris, on s'entretenait avec animation de questions littéraires.
— Quelle est la différence entre un poète riche et un poète pauvre ? demanda quelqu'un.
— Il n'y en a pas, répond un autre. La fortune ne compte pas. Il n'y a que des poètes, et non point des poètes riches et des poètes pauvres.

Sottise ! répliqua le premier. Un poète riche peut se laisser pousser les cheveux, et un poète pauvre ne peut pas se les faire couper...
Marseille à Londres.

Un jour que la « purée de pois » était particulièrement épaisse, un Anglais se promenait dans les rues de Londres en compagnie d'un de ses amis français.

LES FORCES D'AMOUR

M. Georges Lecomte, de l'Académie française, vient de publier, chez Flammarion, un nouveau roman, « Les Forces d'amour » dont le succès doit certainement contrebalancer la désagréable immoralité d'une certaine littérature et faire remonter les actions de la France, restée saine.
Soyons-lui reconnaissants d'avoir impitoyablement engagé sa plume dans l'abcès de corruption d'une certaine classe de perpétuels agités.

Chapitre par chapitre, au cours de dramatiques péripéties et dans de suggestives oppositions, l'auteur a tenu, en partie double, une rigoureuse comptabilité des réactions que peuvent exercer entre elles deux civilisations opposées : la gouaille et l'amoralité des agitateurs et la calme dignité de ceux qui se font de la vie un plus généreux idéal.

Autrement dit, sur les deux plateaux de la plus équilibrée des balances, se partageant deux conceptions différentes de la vie moderne et, dans cet instable équilibre, le lecteur angoissé se demandera jusqu'au bout, en faveur de quelle classe sociale le destin va-t-il vaciller ?

Sur le premier plateau, tous les malpropres qui fréquentent le salon des Galerne, tous ces désaxés d'un monde d'affaires, gens amoraux et souverains pontifes dont tout l'idéal se résume en chiffres, jouteurs, conquérants à l'affût de toutes les ruines et phtisiant sans vergogne les malheureux vaincus de la vie.

Tout comme La Bruyère, M. Georges Lecomte nous fournit les preuves d'un talent pictural essentiellement personnel. Chaque personnage est campé d'un trait individuel, subtil et pittoresque dans la plus classique sobriété de style qui n'exclue pas l'après beauté des détails.

A côté de ce Galerne, tout aux combinaisons financières, enflévré de brusques convoitises, quel joli monde !

Changrenon, le souverain des casinos, marchand de viande des lieux de plaisirs ; Laurent Scalde, agent de liaison de la finance et de la politique, maquignon du ruban rouge ; Auguste Fremampier, ce grand homme du groupe qui joue la comédie du malade débauché pour mieux cacher sa férocité au service de ses jalousies et de ses ambitions ; Mouffette, le roi du lotissement, le barbare dévastateur des vieux domaines ; Jérôme Taboureau, l'illustre couturier, qui « dans son mépris pour la femme, lui impose autoritairement les pires accoutrements et déformations » ; Prosper Marjon, le propriétaire de cent cinquante Instituts de beauté qui efface les rides... « raffermir les seins et les fesses dans tous les pays du monde » ; Raymond Méreau, le Prince des liqueurs anisées, dispensateur du délirium tremens ; Alfred Brisque, ancien ministre et requin toujours en exercice dont la fiche est longue dans les caisses de certaines banques. Tous, au moins, Commandeurs de la Légion d'honneur !

Et je vous fais grâce des femmes, « oiselles jalouses et jaccassantes » qui passent leur temps à lasser « leurs plumes et répètent éperdument toutes les sottises lancées par « les snobs ».

Alors que l'on reproche à La Bruyère d'avoir, par esprit satirique, appuyé surtout sur les laideurs de son temps, l'humour de M. Georges Lecomte est loin d'être aussi chargée.

Ernest LAFON.

— Du brouillard, comme il y en a ici, dit le Français, cela n'existe nulle part au monde.
— Si, répliqua l'Anglais. J'ai déjà vu, hors d'Angleterre, des brouillards encore beaucoup plus opaques.
— Où cela ? demanda l'autre.
— Je ne saurais vous dire, fut la réponse... Le brouillard était si dense, si dense que je n'ai pas pu voir où c'était...

Le « business » et le sentiment

Il y a quelques jours, le maire d'une grande ville du centre de la France trouvait dans son courrier une lettre de faire-part d'un fournisseur de la mairie, qui venait de perdre sa femme.
Le maire s'empressa de lui envoyer une lettre de condoléances. Et le fournisseur de répondre textuellement :
« J'ai eu en effet, le malheur de perdre une pauvre femme, mais mes parents sont toujours de première qualité. »

LE LISIÈRE.

Chronique du Lot

CONSEIL GENERAL

Séance de nuit

La séance est ouverte à 9 h. 1/2, sous la présidence de M. de Monzie.

M. Loubet donne communication des rapports relatifs à l'Assistance publique. Il propose qu'une transaction, offerte par la famille d'une assistée, soit acceptée. Adopté.

Il propose d'accorder les avances consenties aux communes pour l'exécution de construction ou de restauration de chemins vicinaux ordinaires ou ruraux reconnus et d'adduction d'eau potable. Adopté.

Des bourses sont accordées en faveur d'enfants anormaux. M. Laparra donne lecture de divers rapports relatifs à des demandes de transaction pour le paiement des frais d'internement d'aliénés à l'asile de Leyme. Adopté.

Il communique le tableau des sections électorales pour 1931, et des demandes de création de foires et de changement de dates de foires.

Le Conseil approuve les subventions en faveur des Comices agricoles. M. Orliac propose de renvoyer à la Commission départementale une demande de création d'autobus pour desservir la commune de Concorès. Avis favorable.

M. Solminac demande une déviation du parcours de l'auto postale pour desservir Gégouzac et Mechmont. Avis favorable.

M. Orliac propose au Conseil de voter une somme de 100 francs pour participer à la souscription ouverte en faveur de l'édition des œuvres de Paul Froment. Adopté.

Il demande le vote d'une somme de 3.000 francs en faveur du Syndicat d'élevage hippique de Gramat. Adopté.

Le Conseil décide d'ajourner à une session extraordinaire la question des emprunts relatifs à l'électrification.

M. Malby dit que l'Etat viendra en aide aux communes dont les charges sont écrasantes. Le programme de l'outillage prévoit 3 milliards en 1932 pour l'exécution des travaux relatifs à l'électrification, aux routes, aux écoles. Il y aura des facilités pour procéder à des emprunts. Donc, il ne s'agit pas de voter, actuellement, des centimes. Il n'y a qu'à attendre la décision du Parlement au sujet de l'outillage national.

M. Lacaze donne communication des rapports des divers chefs de service. Un crédit de 6.350 francs pour aménagements dans la Préfecture est voté.

MM. Lery, Guilhem, Gratacap sont désignés comme membres de la commission chargée du classement des débits de tabac.

Le Conseil fixe à 80 centimes le maximum des centimes extraordinaires pour insuffisance de revenus que les conseils municipaux sont autorisés à voter tous les ans pour faire face à des dépenses d'utilité publique.

Le Conseil adopte le deuxième projet de répartition du principal fictif afférent à la contribution personnelle mobilière.

La pension de Mme Fourastié, veuve de M. Fourastié, ancien archiviste départemental, est fixée à 7.911 fr.

Le Conseil ajourne une demande tendant à la pérennisation des retraites des anciens employés départementaux.

Une subvention de 4.400 francs est accordée au personnel de la Trésorerie générale du Lot pour divers travaux qu'il fait pour le service du département.

Le Conseil rejette une demande d'indemnité de logement formulée par le personnel de la Préfecture.

Il rejette une demande du Parquet tendant à voter les crédits relatifs à l'achat d'une machine à écrire pour faciliter le travail du secrétaire du Parquet.

M. Bénéch propose d'accorder une bourse à Mlle Garrigues, de Vers, à Mme Diet, de Labastide-Murat pour les écoles d'infirmités de Toulouse et de Bordeaux. Adopté.

MM. Orliac, Gayet, Peindaries, Lacaze sont désignés comme membres du Conseil départemental d'hygiène.

Une demande de secours pour entretien à domicile d'un enfant anormal reçoit un avis favorable.

M. Constant est désigné pour faire partie du Comité régional anti-cancéreux de Toulouse.

M. Bénéch soumet un projet tendant à organiser un centre d'hygiène et de protection infantile. Ajourné.

M. de Monzie expose que ce qui importe le plus, au point de vue de la protection infantile, c'est la création d'un préventorium.

Il indique que ce préventorium trouverait place dans le canton de Lauzès. Il y a, à Sabadel, l'immeuble de la gendarmerie qui est vacant et que le département pourrait acquérir à bon compte.

Il propose de donner mandat à la Commission départementale de préparer un projet pour acheter cet immeuble et demande au Conseil de voter, à titre d'indication, un crédit de 1.000 fr.

Dans cet immeuble, seront recueillis les enfants qui voudraient soustraire à la contagion familiale de la tuberculose. Combien coûtera l'entretien ? Le département fera appel à la générosité publique en organisant une loterie.

Dans ce but, un comité sera formé. MM. Couderc, Gratacap, Malvy fils, sont désignés pour faire partie de ce comité.

M. Bénéch est désigné comme président de la Commission chargée d'étudier l'organisation de l'hygiène dans le département.

M. de Monzie demande que toutes les expertises géologiques soient faites à Bordeaux.

M. Bénéch dépose un vœu tendant à la construction d'un pont à St-Géry. Adopté.

M. Lery présente le projet de budget de fonctionnement de l'Ecole des métiers et d'artisanat rural de Souillac, pour la période du 1^{er} novembre au 31 mai 1932.

Magistrature

Notre compatriote, M. Cavarroc, avocat général près la Cour d'appel de Riom, est nommé substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris.

Justice de paix

M. Cocula est nommé suppléant du juge de paix à St-Germain-du-Bel-Air (Lot), en remplacement de M. Soulié, démissionnaire.

Le service des chèques postaux

Le Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones fait connaître qu'au cours du troisième trimestre de l'année 1931, il a été enregistré près de 26 millions d'opérations du service des chèques postaux, au lieu de 22 millions pendant la période correspondante de 1930.

Le montant total de ces opérations s'est élevé à 117 milliards 195 millions de francs, alors qu'il n'avait atteint que 109 milliards 153 millions pendant le troisième trimestre de l'année précédente.

Le montant des opérations réglées par compensation a été 97 milliards 265 millions de francs, représentant ainsi 83 0/0 du montant global des opérations.

Quant au nombre des titulaires de comptes courants postaux, il est passé de 517.925 au 30 juin 1931 à 525.713 au 30 septembre 1931.

Ces résultats, obtenus dans une période où le mouvement général des affaires n'a pas été en progression, témoignent de l'activité du service des chèques postaux et de la ferveur sans cesse accrue dont il jouit auprès des usagers.

Prix de vertu

Un prix de vertu de 2.000 francs, vient d'être décerné par l'Académie Française à M. Couly, demeurant à Courrou (Lot).

M. Couly est père de 7 enfants.

Le 1^{er} tirage de « La Dette »

« J'affirme que cette œuvre est bonne », a dit M. le Président Doumergue avant de quitter l'Elysée.

Hâtez-vous de souscrire, car c'est le 12 novembre prochain qu'aura lieu le premier tirage de la tombola « La Dette », auxquels participeront les séries A et B. Le cinquième des lots prévus sera tiré et comprendra :

2 avions, 2 voitures de grand luxe, 200 voitures conduites intérieures, 250 motocyclettes, et plusieurs centaines de bicyclettes.

Vous ne pouvez pas rester insensibles au dernier appel que vous adressent les quatre grandes Associations : Les Gueules cassées, les Ailes brisées, Les Aveugles de guerre, Les plus grands Invalides, pour les mutilés dont les souffrances sont la rançon de la Victoire.

Nous adressons un pressant appel à tous ceux qui ont le souvenir des heures douloureuses et des peines qu'endurent encore nos malheureux camarades.

Etablissement de Crédit, et au Siège : Les derniers billets de ces séries sont en vente dans toutes les Banques, 146, Avenue des Champs-Élysées.

Les dépenses prévues pour cette période s'élèvent à la somme de 29.000 fr.

Un deuxième projet pour le dernier trimestre de l'année scolaire 1931-1932 sera établi et présenté au cours de la prochaine session du Conseil général.

M. Lery propose de fixer à 29.000 fr. le budget de l'Ecole de Souillac, pour la période du 1^{er} novembre 1931 au 31 mai 1932. Adopté.

Pour aménagement de locaux dans cette Ecole de Souillac, une somme de 5.726 fr. est votée.

M. Guilhem propose de voter une somme de 500 fr. pour l'Ecole des sourds-muets de Toulouse.

M. Allibert demande la création d'un service d'autobus de Cajarc à Villefranche.

Acte est donné des vœux présentés par les Conseils d'arrondissement.

M. Bastit fait connaître qu'une somme de 387.000 fr. a été allouée par l'Etat au département du Lot, pour dégâts causés aux chemins de grande communication par les orages de l'année 1930.

Cette somme sera mise à la disposition de M. l'ingénieur en chef pour les réparations aux chemins de grande communication.

M. Bastit propose de voter une somme de 12.300 fr., pour la création d'une école ménagère ambulante. Cette école aurait pour but de préparer les jeunes filles à faire d'excellentes ménagères. Adopté.

M. Rougier demande que les études pour la création d'un service de poste automobile rurale soient reprises pour le canton de Luzech et pour la commune de Bélaye, en particulier, qui, éloignée de 8 kilomètres de toute gare, est dépourvue de toute communication par autobus. Adopté.

Le Conseil décide de souscrire pour l'achat de 20 exemplaires de l'ouvrage de M. Troupel, sur « Les Assurances Sociales ».

M. Bastit présente une motion relative aux eaux de Busqueilles (Bretenoux). Il expose qu'il serait nécessaire de constituer une société pour l'exploitation de ces eaux minérales.

M. Gratacap donne communication d'un rapport relatif à l'entretien des chemins de grande communication. Un crédit de 12 millions est nécessaire pour effectuer les travaux.

Le budget

A 1 h. 1/2, M. Lacaze, président de la Commission des finances, rapporte le budget de 1932.

Recettes : 19.681.039 voix.
Dépenses : 19.643.613 fr.

M. Lacaze fait observer que le nombre des centimes additionnels est réduit. Il est ramené à 67 centimes 80, plus 12 centimes 3 pour la vicinalité, ce qui fait un total de 79 centimes 83, soit 14 centimes 61 de moins qu'en 1931.

Il est 1 h. 3/4 : la séance est levée, et la session est close.

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

MAURICE DONNAY

de l'Académie française

La saison des « Amis du Beau Vieux Quercy » poursuit sa carrière si brillamment inaugurée cette année par la belle séance André Lamandé-Georges Waque, si magnifiquement continuée par la conférence de Monzie, données toutes les deux devant des salles remplies d'un public enthousiaste.

Pour se maintenir à ce plan supérieur, la troisième réunion sera tenue par M. Maurice Donnay, de l'Académie Française, l'auteur célèbre d'Amants, d'Education de Prince, du Retour de Jérusalem et de tant d'autres œuvres où le charme de l'esprit et la beauté de la forme s'unissent à la plus juste et à la plus pénétrante observation. Ce sera un plaisir délicat et raffiné que de l'entendre.

M. Maurice Donnay a choisi comme sujet : A propos d'un Cinquenaire. Souvenirs du Chat Noir. Le « Chat Noir » est ce fameux cabaret de Montmartre où débûterent tant d'artistes devenus célèbres, où commença la carrière de Maurice Donnay et dont on va bientôt commémorer le cinquantenaire.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La réunion aura lieu le vendredi, 6 novembre, en soirée, au Théâtre Municipal. La location se fait comme d'usage chez la concierge du Théâtre.

La Toussaint à Cahors

Un ciel d'une pureté exceptionnelle, un soleil radieux, presque printanier, présidèrent cette journée de la Toussaint, fête du Souvenir.

Comme tous les ans, une foule considérable a accompli le pieux pèlerinage dans la nécropole de notre ville.

Les allées, bien nettoyées, étaient parcourues par des parents, des amis pour se rendre sur les tombes de ceux qui ne sont plus.

Chrysanthèmes, petits bouquets, gerbes, couronnes, vases fleuris, ornaient de nombreuses tombes, car, hélas ! il en est que personne ne visite et ne visitera jamais plus !

Lundi, la foule qui se rendit au cimetière fut plus considérable que dimanche.

Lundi 2 novembre est la fête des Morts ; c'est le jour où parents et amis vont s'incliner devant les tombes de ceux, la veille, ils ont fleuris.

Vieille tradition cadurcienne qui est un suprême et douloureux hommage à la mémoire de tous les chers disparus dont le souvenir reste gravé dans les cœurs.

Ajoutons que des couronnes ont été déposées au pied du monument de Gambetta, où l'on remarque une belle couronne de fleurs et une couronne artistiquement fabriquée en papier par M. Lescure.

FOIRES FORAINES

C'est ce soir, mardi 3 novembre, que les foires foraines prennent fin. Dans quelques jours, les divers stands, manèges, tirs, tombolas, seront démantés et dirigés vers d'autres villes.

Nous croyons que, cette année, les forains qui sont venus à Cahors, ne regretteront pas leur séjour.

Contrairement aux années précédentes, la température a été favorable peu ou prou pendant toute la période des foires.

Il y eut bien quelques mauvais jours, où la pluie, le froid, obligeaient les visiteurs à ne pas se rendre sur les Allées Fénelon.

Mais, somme toute, le temps fut favorable. Les forains ne se plaignent pas des affaires : elles ont été relativement satisfaisantes.

Les manèges, les confiseurs, les tirs, les tombolas, toutes les attractions ont eu leur nombre de visiteurs.

Mais les foires foraines ne sont pas comme les autres. Elles n'ont qu'une durée limitée dans chaque ville où elles se tiennent.

Il faut espérer que l'année prochaine, les forains qui viendront à Cahors profiteront, comme cette année, du beau temps dont nous jouissons.

Quant aux Cadurciens, amateurs de distractions, ou promeneurs, ils regretteront la clôture de ces foires qui, chaque soir, leur permettaient sur les Allées Fénelon, ruisselantes de lumière, de profiter d'une ou de deux heures de distractions.

A l'année prochaine ! Les forains ne manqueront pas de révéner nombreux jusqu'à l'automne, ils partent enchantés de leur séjour.

Fédération départementale des A. C. N. P.

Conformément à la réunion dernière de la section de Cahors, les adhérents à la Fédération désireux de fêter l'anniversaire de l'armistice sont priés de bien vouloir se faire inscrire au siège de la Fédération, 40, boulevard Gambetta, au-dessus du café de la Promenade.

Pour permettre au Bureau Fédéral d'organiser le repas amical, les camarades adhérents devront se faire inscrire avant le 5 novembre prochain.

Le 11 novembre, jour de recueillement, est aussi pour les poilus, journée de réjouissance.

Nous n'oublions pas que lorsque le clairon sonna l'armistice, ce fut pour nous la fin de l'horrible cauchemar que nous vécûmes 32 mois. Aussi, nombreux seront les adhérents qui viendront se réunir autour de la table fraternelle.

Nos hôtes

Dimanche, vers 15 heures, M. Marraud, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique, était de passage dans notre ville.

Il s'est rendu à la Mairie et a apposé sa signature sur le livre d'or.

M. Marraud a visité les principaux monuments de notre ville et est reparti dans la soirée.

Mauvais compagnon

Dimanche matin, la police était prévenue qu'un jeune homme, en traitement à l'hôpital de Cahors, provoquait du scandale dans cet établissement, et qu'il avait même brutalisé des pensionnaires.

Les agents de police se rendirent à l'hôpital, et durent mettre les menottes à cet hospitalisé pour le conduire au Commissariat, où ses papiers furent examinés.

Né à Paris, ce... malade n'a pas de profession bien définie.

Mais comme c'est un malade, il en fut quitte pour une sévère admonestation du Commissaire de police qui l'invita à être à l'avenir un meilleur compagnon à l'égard des pensionnaires de l'hôpital.

Et il fut reconduit à l'hôpital où il restera en traitement.

Trouvailles

Il a été trouvé un petit sac à main par M. Bru ; un portemonnaie par M. Mathieu ; un billet de banque, par M. Combe ; un bracelet par M. Gaza ; un collier par M. Albert.

Hygiène Publique

Dans sa dernière audience, le tribunal de simple police de Cahors a prononcé, ainsi que nous l'indiquons, d'autre part, une condamnation pour « dépôt d'ordures sur la voie publique ».

Cette condamnation n'est pas infamante et elle ne ruinerait pas le condamné : un franc d'amende !

Mais c'est un avertissement à tous ceux qui refusent d'obéir aux prescriptions municipales qui recommandent de ne pas jeter d'ordures sur la voie publique.

Et ceux qui persistent à ne faire que ce qui leur plaît sont légion en notre bonne ville où il n'est pas rare de voir les boîtes vides sur le trottoir, mais les ordures dans la rue !!!

A qui appartient de remettre les ordures dans la boîte ? Ce n'est, évidemment pas aux chiens qui l'ont vidée.

Eh ! bien, il y a un arrêté pour que la « propreté de la rue soit assurée », et cet arrêté prescrit l'emploi de poubelles. Il n'y a qu'à appliquer cet arrêté, car il est des quartiers, voire une partie du Boulevard, où les immondices s'étalent sur les trottoirs et sur la chaussée !

L'hygiène exige que la ville soit propre.

L. B.

Orphéon de Cahors

Les membres exécutants sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le mercredi 4 novembre à 21 h. 30 au Siège de la Société (Café de la Promenade). Présence indispensable.

Avant de purger sa peine !

Le nommé L..., du canton de Limogne, était venu à Cahors, dans l'intention de se rendre, le lendemain, rue du Château du Roi, pour passer 2 jours à la prison.

Mais L..., avant de se rendre sur place, fit un peu la fête, trop même, car le soir, il était dans un état complet d'ivresse et provoquait du scandale sur le boulevard.

Les agents de police, dont il est une vieille connaissance, le conduisirent et l'enfermèrent au violon où il passa la nuit.

Et, le lendemain matin, ils daignèrent l'accompagner dans l'immeuble national de la rue du Château du Roi.

On ne l'avait pas volé

Le 22 octobre, le nommé Ouvrier, domestique chez M. Pechdo, à Larrière, prévenait la gendarmerie de Limogne qu'il venait d'être victime d'un vol de 2.800 francs.

La gendarmerie ouvrit une enquête. Mais Ouvrier questionné répondit avec tant d'embaras, que les gendarmes furent pris de soupçons. Ouvrier ne disait pas la vérité. Après un interrogatoire serré, Ouvrier reconnut qu'il avait menti, qu'il s'était volé lui-même pour faire croire qu'il possédait de l'argent.

Procès-verbal a été dressé pour outrages à la gendarmerie.

Renversé par une auto

M. Bidou, de Labespritz (commune de Cazals) passait à bicyclette rue de la Gendarmerie, lorsqu'un carrefour de la route Gourdon-Fumel, survint une auto qui, malgré son freinage, le prit en écharpe.

Le conducteur et plusieurs personnes s'empressèrent de transporter M. Bidou chez M. le docteur Mage qui constata une fracture d'une jambe et donna les premiers soins.

EDEN

SEMAINE DE GALA

Deux grands films

'Si l'Empereur savait ça' avec Françoise Rosay, Tania Fédor, de la Comédie Française, Berlay, S. Deloë, G. Moulay et André Luguet, de la Comédie Française.

Film parlant 100 0/0 français, plein de force satirique et d'humour, où sont ridiculisés les grands de ce monde, et le drame sonore.

Anna Christie

avec la grande vedette GRETA GARBO

Œuvre d'humanité palpitante et de pittoresque profonde. C'est l'histoire touchante d'une fille perdue qui lutte contre la honte du passé et se régénère. Perle avant de tomber et fange après sa chute... Cette fange pourtant contient l'eau pure encore...

ACTUALITÉS PARLANTES, Fox Movietone.

Etant donné l'importance du programme, les séances commenceront à 9 heures précises.

Mercredi 4, Samedi 7, Dimanche 8 (Matinée et soirée)

ENCORE UN PROGRAMME DE CHOIX ENTRE DEUX EAUX, comique sonore.

ACTUALITÉS PATHE, sonores et parlantes. (Obsèques de Le Brix et Mesmin, Le jubilé municipal de M. Herriot, Gandhi et Charlot

à ses avants et à ses lignes arrières. En un mot le jeu a paru plus ordonné et attendant de devenir plus scientifique. Les joueurs se doivent d'écouter leur capitaine qui a toutes les qualités requises pour bien mener son équipe. En avant, l'absence de Besombes et de Taurines s'est fait sentir. A l'arrière, il y avait tout ce qu'il fallait pour mener les attaques à la perfection. Certains ont joliment réussi. Mais que de belles occasions perdues par suite de maladresses...

Dimanche prochain nous aurons à défendre nos couleurs à Toulouse. L'équipe qui nous sera opposée sera d'un tout autre allure que celle de Caussade. Il faut absolument que les joueurs assistent à la séance d'entraînement de cette semaine afin d'aller affronter l'A. O. T. avec le maximum de chances de succès!

Le Comité.
A FIGEAC.
Rugby. — C'est par une belle après-midi de Toussaint et devant une affluence moyenne que s'est joué le match U. S. Ruthénoise contre G. S. Figeacois.

Rodéz nous présente une excellente équipe qui fera parler d'elle en championnat de France. Après les hésitations du début, les ruthénois se ressaisissent et furent plusieurs fois menacés. Le Groupe manqua plusieurs occasions en début de partie et ne put enlever la décision qu'à la fin du match par 3 points à 0.

L'équipe locale possède de bons éléments, mais il manque cette cohésion indispensable à un quinze. Souhaitons que les matches qui vont suivre donnent à notre club l'entente nécessaire entre ses différents lignes.

Le pack d'avants figeacois supérieur à la touche fut nettement battu à la mêlée par la ligne adverse qui contrôla la balle à chaque occasion. En lignes arrières, nous eûmes le plaisir d'applaudir plusieurs fois le demi d'ouverture du Groupe qui surclassa le lot par la finesse et la clairvoyance de son jeu.

Dimanche prochain, le Groupe reçoit à Loudou le F. G. des Quatre-Routes.

A ST-GERMAIN.
Tournoi départemental de basket-ball. — La Fédération lotoise de basket-ball invite les habitants de la région à assister à la grande manifestation sportive qui groupera à Saint-Germain, le 8 novembre 1931, de nombreuses équipes de basket-ball.

Eliminatoires de 9 heures à midi. Demi-finales et finales à 14 heures.

Il sera organisé un grand bal public à l'issue de la fête sportive.

La Fédération.
Arrondissement de Cahors

Bégoux
Fête de la St-Martin. — Comme tous les ans, la fête de Bégoux aura lieu les 8 et 9 novembre.

A cette occasion, le Comité invite le public à assister à ces communes voisines à se rendre dimanche à ces réjouissances qui ne manqueront pas de charme, si le temps est favorable.

Le Comité.
Cazals
Accident. — Vendredi soir, M. Bidou, de Lathespritz, suivait à bicyclette la rue de la Gendarmerie, lorsque, arrivé au carrefour de la route Gourdon-Pumel, une auto survint qui, malgré son freinage ne put éviter de prendre le cycliste en écharpe. La bicyclette fut entraînée par les pare-chocs sur un trajet de quelques mètres, pendant que M. Bidou était plaqué contre le radiateur au sur le capot.

Le conducteur et plusieurs personnes s'empressèrent aussitôt de transporter M. Bidou chez M. le Docteur Mauc qui constata une fracture de la jambe, et donna les premiers soins. La bicyclette et l'auto n'eurent que peu de dégâts.

Nous signalons ce croisement comme très dangereux, cyclistes et automobilistes, ralentissez, cornée, soyez prudents.

Luzech
Comice Agricole du Canton de Luzech. — Le 26 novembre prochain se tiendra à Luzech une manifestation agricole et surtout viticole comme les années précédentes.

Un concours-foire aux vins sera organisé et nombreux seront les courtiers et consommateurs qui viendront prendre contact avec les producteurs.

Des machines agricoles et viticoles seront exposées.

Des oies et canards gras seront mis en vente comme par le passé.

Tous les vigneron du Lot seront admis à exposer leurs vins vieux ou de l'année.

De nombreux diplômes ou médailles récompenseront les lauréats.

(Voir affiches du Comice Agricole).

Dans l'après-midi à la salle des fêtes une réunion aura lieu. En dehors des orateurs habituels nous croyons pouvoir annoncer que des dirigeants de la C.V.S.O. viendront nous causer de la crise viticole qui sévit actuellement.

Tous à Luzech le 26 novembre. — Le Président, A. LUZAN.

Aux mutilés, veuves et ascendants.
— Tous les mutilés, veuves, ascendants et orphelins du canton de Luzech, sont invités à assister à la réunion de la section qui aura lieu à la mairie de Luzech, le dimanche 8 novembre à 15 heures 30.

Présence indispensable. — Le Président, BONAL.

Parnac
Mort d'une doyenne. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Guignes, décédée à l'âge de 87 ans.

Mme Guignes était une des doyennes de la commune et jouissait de la sympathie générale.

A ses obsèques, assistait une foule nombreuse qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

St-Vincent-Rive-d'Or
Naisances. — Marie-Thérèse Lacombe, Annick-Simone Fournié, Anne-Marie Pours, Raymond-Bernard Peindaries, Paul-Robert Arnaudet.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Fête de l'Armistice. — Afin de commémorer dignement la date de l'Armistice, les Anciens Combattants de Figeac organisent un banquet pour le Mercredi 11 novembre.

Ce banquet sera servi chez le camarade Labédrie, place de la Halle. Le prix est fixé à 20 francs et nous engageons les camarades à prendre leur carte au plus tôt, la liste d'inscription devant être close le samedi 7 novembre.

Nous adressons un pressant appel à tous les anciens combattants qu'ils soient présents au défilé qui aura lieu à 11 h. 30, dans le but de se rendre au cimetière devant le monument qui a été élevé aux camarades morts au Champ d'Honneur. Rassemblement sous la Halle, 11 h. 15. La population de Figeac est invitée à se joindre au cortège afin de donner le plus d'ampleur et de solennité possible à cette pieuse visite à nos chers disparus.

Les cartes pour le banquet sont vendues chez les camarades Truel, Pezet, Herpin, Vincent, Lafon, Nastorg, Cout.

Abis. — Le Maire de Figeac a l'honneur d'informer les habitants qu'une enquête est ouverte sur le projet de lotissement de terrain appartenant à M. Cantaloube Fernand, avenue de Cahors.

Le projet sera déposé à la mairie, du 30 octobre 1931, jusqu'au 7 novembre 1931 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de neuf heures à douze heures et de quatorze à dix-sept heures.

A l'expiration de ce délai, un commissaire-enquêteur recevra à la mairie le 8 novembre 1931, de neuf à douze heures, et de quatorze à dix-sept heures, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

Assistance judiciaire. — La Commission d'assistance judiciaire du tribunal de Figeac, pour l'année 1931-1932 est constituée ainsi : M. Pères, avocat, ancien bâtonnier, président ; MM. Fontanges, Nuville, avoués ; Tarayre, notaire et le receveur de l'enregistrement, membres.

Collège Champollion. — Sont définitivement reçus au baccalauréat les élèves du collège Champollion dont les noms suivent :

MM. Georges Pons (mathématiques) Firmin Delmas (philosophie) ; Jean Sénérgues (philosophie) ; Xavier Bordes (philosophie) ; André Lacombe (1^{er}) ; André Plantade (1^{er}) ; Raymond Vidal (1^{er}), définitivement reçus.

M. Jean Lascombes, admissible.

Rugby. — Voir à la rubrique des Sports.

POUR LES CAFARDS ET LES VIEUX :
VIRUS ROUGE ampoules
4/30
PHARM. DRUG, HERBOR. OLIVIER AVIGNON

Arrondissement de Gourdon

Gourdon
Conseil d'arrondissement. — Dans sa dernière réunion, le conseil d'arrondissement de Gourdon a procédé à la réélection du bureau. Ont été élus : Président : M. Davidou ; vice-président, M. Mazet ; secrétaire : M. Pouzalgues.

M. Pouzalgues demande la création d'un circuit de poste omnibus rurale avec point de départ à Labastide-Murat. Mêmes vœux sont présentés pour Souillac-sud et Souillac-nord.

Sur la proposition de M. Davidou, le conseil émet le vœu que des sacrifices importants et au besoin financiers soient faits pour parer à l'exode rural et favoriser le développement de l'agriculture. Aussi, par la création de caisses d'assurances contre les intempéries, de caisses de crédit, par la suppression des droits de succession en ligne directe, etc., etc.

Sur la proposition de MM. Mazet et Gouguy, le conseil émet le vœu que la demande des ouvriers auxiliaires des lignes téléphoniques soit prise en considération, à condition que le rendement en travail soit équivalent à celui de l'entreprise privée.

Tribunal correctionnel. — Audience du 27 octobre 1931. — Le Tribunal reçoit une prestation de serment de MM. les Docteurs Coulon, de Lapize, Landrevie, comme experts, de bien et loyalement remplir la mission qui leur est confiée.

Péchaud Frédéric, maréchal-ferrant à Gramat, est poursuivi pour banqueroute simple. Le Tribunal le condamne à 3 mois de prison avec sursis et aux frais.

Valade Jean, 57 ans, et Lamothe, 28 ans, cultivateurs à Baladou, sont poursuivis pour coups réciproques. Valade, 16 fr. d'amende. Lamothe, 16 fr. d'amende avec sursis, et solidairement aux frais.

Mercier L.-L., 40 ans, représentant de commerce à Bordeaux, poursuivi pour escroquerie, est condamné par défaut à 3 mois de prison et aux frais. La société Nadox, qui l'occupe, est déclarée civilement responsable.

Etat civil du mois d'octobre 1931 — Naissance : Roger-Léon Destrau, avenue de la Gare.

Mariages : Gaston Grangé, serrurier à Paris, 25 ans, domicilié à Lamuel, et Gergette Figeac, sans profession, 20 ans, rue de la République ; René-Amédée-Michel Roumès, chef de chantier à Gourdon 26 ans, et Irma Joséphine Suzanne Picou, sans profession, 20 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Décès : Marie-Eugénie-Caroline Le Clanche, sans profession, 58 ans, place de l'Hôpital ; Yvonne-Rosa-Rodges, 3 mois, aux Valades ; Jean-Jacques Bourrienne, cinq mois, avenue Gambetta ; Marthe Souques, épouse Mercier, sans profession, 37 ans, place de l'Hôpital.

St-Germain
Tournoi départemental de basket-ball. — Lire à la rubrique « Les sports ».

Salviac
La Toussaint. — Le culte des morts est toujours en honneur en notre ville, c'est pourquoi une foule nombreuse et recueillie se rendit le jour de la Toussaint au cimetière pour prier et rendre visite à nos chers disparus.

Loin du bruit et des agitations de la vie fébrile, cette journée d'ordinaire grise fut consacrée par un temps radieux au culte du souvenir.

Et une fois encore avec le poète on peut écouter au milieu des tombes claires et des fleurs répandues à brassées « l'inflexion des voix chères qui se sont tues ».

La journée de la Toussaint n'est pas une journée vouée à la douleur, mais au regret, elle emporte un certain apaisement doux et calme avec un afflux de souvenirs tristes et mélancoliques.

La foule grave rentre au soir chez elle à pas feutrés dans le tourbillon des feuilles mortes que le vent d'automne détache.

Tel est le caractère des fêtes de la Toussaint dans notre contrée.

Taxe sur les chiens. — Dans sa dernière réunion, le Conseil Municipal a décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 1932, les deux catégories de chiens : 1^{re} catégorie, chiens de chasse et d'agrément et 2^e catégorie chiens de garde, seraient taxés de la façon suivante : 1^{re} catégorie, 10 fr. ; 2^e catégorie, 5 fr.

Saint-Sozy
Validation de stage. — M. Robert Poullange vient de subir avec succès, devant l'école de pharmacie de Limoges, les épreuves de l'examen de validation de stage officiel (mention assez-bien).

Meyronne
Baccalauréat. — Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Jean Bru, élève du Lycée Gambetta, vient d'être définitivement admis à la 2^e partie du Baccalauréat (philosophie).

Nous adressons nos sincères félicitations au jeune bachelier, à Mme Veuve Bru et à Mme et M. Puech-Maurel, les excellents instituteurs de Rocamadour.

Succès Universitaire. — Nous apprenons avec un vif plaisir que Mlle Odette Luttringer, fille de Mme et M. Luttringer, fille de Mme et M. Luttringer, négociants à Rodez petite-fille de Mme et M. Alfred Nouelle, instituteur-retraité à Meyronne, vient d'être définitivement admise à la 1^{re} partie du baccalauréat (série A).

Nous adressons nos bien sincères félicitations à la jeune lauréate et à sa famille.

Souillac
Ecoles publiques de Souillac. — Patronage laïque. — En plein accord avec la municipalité, les instituteurs et institutrices de Souillac, se donnant bénévolement aux œuvres post-scolaires, recevront les enfants le jeudi et le dimanche, de 14 heures à 16 h. 30.

Le cinéma, le chant, la lecture occuperont les garçons durant les jours pluvieux d'hiver.

Les fillettes se livreront en plus à la couture, au repassage, etc.

Les belles journées seront remplies par les promenades, les excursions attrayantes, instructives, le plus souvent à grand rayon, fcs jeux sur notre terrain.

Comme réalisations d'avenir : les camps de vacances à la montagne et à la mer.

Première réunion : jeudi 5 novembre.

ASSURANCES SOCIALES

Versements supplémentaires
Un décret du 4 août 1931, paru au Journal officiel du 8 août, apporte d'importantes modifications au décret du 27 août 1930 et fixe les conditions d'attribution des avantages supplémentaires auxquels donnent lieu sous le régime des Assurances sociales, les versements dépassant le chiffre des versements fixés par la loi pour chaque catégorie de salariés.

Pour les risques de répartition (maladie et maternité) ces avantages supplémentaires sont égaux à la différence entre les prestations calculées sur la base du salaire normal, tels que ces salaires sont établis par l'article 2, paragraphe 2 de la loi et les prestations calculées sur la base du salaire correspondant aux cotisations versées.

Les avantages supplémentaires résultant de l'application de ce décret n'entrent pas en ligne de compte pour la détermination du capital-décès ni des compléments de pension destinés à porter la pension d'invalidité ou la pension vieillesse au minimum fixé par la loi. Ces avantages sont intégrés dans les dits minima.

En conséquence, les assurés qui désiraient se constituer un complément de retraite, doivent conformément à l'article 1^{er} du décret du 27 août 1930 précité, s'adresser à leur caisse à cette fin.

En aucun cas, les versements supplémentaires ne doivent être représentés sur les cartes et feuillets de l'assurance obligatoire.

Il n'est rien changé aux dispositions concernant les versements facultatifs, opérés par les assurés pour les journées qui n'ont pas donné lieu à rémunération ou pour les journées de maladie ou de chômage, lesquels versements doivent pour chaque journée être égaux à la cotisation journalière totale de la catégorie de salaire dans laquelle se trouvent placés les intéressés d'après le salaire journalier qu'ils gagnent en moyenne lorsqu'ils travaillent.

— Vous partez
— Il le faut bien... Si je veux que votre appartement à Lynton soit bien l'écrin qui convient à votre adorable petite personne, je dois aller conférer avec les architectes et les tapissiers. J'ai donné des ordres pour qu'on commence sans retard réparations et constructions et j'ai promis de faire, à tous, de sérieux avantages s'ils mettent beaucoup de hâte à achever leur tâche.

— Quand reviendrez-vous ? demanda-t-elle, pensant que les trois semaines qui lui était accordées seraient, malgré tout, bien vite passées.

— J'espère être de retour dans dix jours au plus ! Et, aussitôt, je vous demanderai une faveur ; devinez-vous laquelle ?

Béatrix ne pensait pas à deviner quoi que ce fut. Elle se disait seulement qu'il eût été bien préférable qu'il partît au moment de l'échecance redoublée, dans trois semaines...

Arley ne remarqua pas sa distraction.

— Je vous demanderai de fixer la date de notre mariage, poursuivit-il. J'espère que vous consentirez à choisir une date très prochaine... J'ai assez attendu...

Il sourit en remarquant l'hésitation de Béatrix, parce qu'il pensait qu'elle était naturelle en la circonstance et que, l'eût-elle moins aimé, elle eût paru moins troublée.

— Ne me répondez pas tout de suite, dit-il gentiment, vous y penserez pendant mon absence et vous me direz votre réponse à mon retour.

Mais il se réservait de plaider sa cause auprès de la duchesse sur ce point. Et ce propos il ne put se tenir de lui dire une fois de plus sa joie et sa fierté...

— Je n'aurais jamais cru votre fièvre Béatrix capable d'aimer aussi profondément, lui avoua-t-il.

— Je ne connais personne sachant mieux aimer et... mieux haïr, dit pensivement la duchesse. Cette tendance à aller toujours aux extrêmes m'a même inquiétée quelque fois...

— Ne vous en inquiétez pas maintenant, dit-il avec une affectueuse déférence, car je crois pouvoir affirmer qu'elle ne sera pas déçue par moi... et j'espère bien la préserver de toute occasion de haïr...

Le lendemain les adieux d'Arley furent si longs, il s'étendit si complaisamment sur la joie du retour, que la duchesse qui le regardait avec une malicieuse bienveillance commença de penser que, finalement, il ne partirait pas du tout.

Pourtant il se décida à la dernière minute, promettant d'écrire chaque jour et exigeant formellement même promesse de Béatrix.

Après son départ, celle-ci monta un instant chez elle, éprouvant malgré tout une sorte d'allégresse de cette séparation, qui en d'autres circonstances lui eût été pénible.

Conseil aux chasseurs

Pendant la période de la chasse mettez votre cœur en état de résistance en supprimant tout excitant.

Ne prenez que du Café SANKA sans caféine, surtout le soir ; seul moyen sans vous priver de votre café, de passer vos nuits reposantes sans agitation, ni insomnie.

La caféine par son action néfaste sur les nerfs peut même compromettre la sûreté de votre tir.

Un échantillon gratuit vous sera adressé sur demande accompagnée de 1 franc en timbre-poste pour frais d'expédition.

SANKA S.A. Boulogne Paris 1179

CREDIT FONCIER DE FRANCE

EMPRUNT COMMUNAL 1931-1932
2^e TRANCHE DE
1.500.000 Obligations de 1.000 fr. 4 %

AVEC LOTS
escadrons de Tirailleurs indochinois sur le revenu
8.880.000 Francs de Lots
pour l'ensemble de l'Emprunt
payables NET D'IMPOT
dont 4 Lots de UN MILLION

Prix d'émission : 985 francs
Payables : 500 fr. en souscription.
4.425 fr. à la remise des titres (1-15 Janv. 1932)

Les obligations des Emprunts 1922 et 1923 devant être remboursées par anticipation, sont acceptables en échange.

La souscription est ouverte à
AU CREDIT FONCIER DE FRANCE A PARIS
Dans les Sociétés de Crédit et leurs Agences
Chez les Trésoriers Généraux et Receveurs des Finances
On peut souscrire par correspondance
Notice insérée au Bull. des Ann. Légales 481, du 19 Oct. 1931

LE FROID, LE CHAUD ET LE RHUMATISME

Le froid ou la chaleur trop intense, sont l'occasion d'un retour de rhumatisme, mais la cause profonde réside dans la congestion des organes, provoquée par l'acidité urique. Le Gandel est le dépuratif le plus nouveau de l'acidité urique dont il arrête la surproduction.

Aussi, sous l'action du Gandel, le travail des reins, comme on le constate soi-même, s'effectue rapidement et sans fatigue, les articulations sont décongestionnées, toute douleur s'apaise, et ceux qui ont la volonté de poursuivre à fond la cure de Gandel redonnent tout le bien-être à leur organisme. Pour 10 jours de traitement, le Gandel en cachets (sans ennui pour l'estomac), vaut 12 fr. 75. Pharmacie Orliac à Cahors.

ETUDE DE M^{re} PIERRE DESPRATS

Licencié en droit
Avoqué à Cahors
Rue du Portail-Alban n° 10
Suc^e de M^{re} TASSART et MAZIERES

ASSISTANCE JUDICIAIRE
(Décision du 29-10-1929)

EXTRAIT D'UN JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-neuf mai mil neuf cent trente-un, enregistré, entre Madame Gabrielle LAGARDE, sans profession, épouse de Monsieur Marcel-Louis BONNAFOUS, avec lequel elle est domiciliée de droit aux Roques, commune d'Uzesh-les-Oules, mais résidant de fait au Mas, commune de Catus, et ledit Monsieur Marcel-Louis BONNAFOUS, cultivateur, demeurant aux Roques, commune d'Uzesh-les-Oules.

Il appert que le divorce d'entre les époux BONNAFOUS-LAGARDE, a été prononcé au profit de ladite dame Gabrielle LAGARDE.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, Cahors, le trente-un octobre mil neuf cent trente-un, Signé : DESPRATS.

Feuilleton du « Journal du Lot » 64

PAR PEUR DE L'AMOUR ou UN MARIAGE SECRET par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

XXXII

LE RÉPIT

Pour la première fois de sa vie, elle se détourna du soleil quand sa femme de chambre écarta les rideaux le lendemain matin et elle regarda le mur. Elle regretta que la nuit fût finie, elle avait peur de ce que lui apporterait le jour.

Midi arriva, le courrier fut distribué ; il n'y avait rien pour elle. Alors l'angoisse commença : chaque coup de sonnette, chaque pas entendu derrière elle la faisait tressaillir et son cœur s'arrêtait de battre.

La duchesse commença de s'alarmer sérieusement, ne comprenant rien à un changement si rapide dans l'humeur de la jeune fille et elle ne s'expliquait pas l'altération de son visage.

Nicelle aussi s'inquiéta, mais Béatrix savait être si distante qu'elle n'osa pas l'interroger.

Pour la dixième fois ce jour-là, quand la sonnette de l'entrée se fit entendre, elle frissonna et ses lèvres

soudain blêmes tremblèrent convulsivement.

La duchesse, qui l'observait s'avançant près d'elle et prit ses mains brûlantes dans les siennes.

— J'ai vraiment peur, ma chérie, dit-elle, que vous ne commencent une fièvre nerveuse. Pourquoi frissonnez-vous ainsi au moindre bruit ?

— Vous savez bien que je ne suis pas nerveuse, grand'mère, je ne l'ai jamais été, dit-elle, se dominant par un effort de sa volonté. Maman me reprochait toujours de prendre les choses avec trop de placidité !

Mais elle s'avançait à elle-même que ses nerfs étaient à bout de résistance et qu'elle aimerait mieux mourir que de vivre longtemps dans cette agonie morale.

Ce jour mortel passa pourtant comme les autres. Grâce à Dieu, Arley, et tous les hommes de la maison l'avaient passé hors du château, conviés à quelque réunion politique de Londres. Il était très tard quand ils revinrent et Arley eut juste le temps de dire bonsoir à sa fiancée qui montait chez elle.

— J'appelle une journée pareille une journée perdue ! dit-il en mettant baiser après baiser sur les belles mains qu'il avait faites prisonnières.

— Pourquoi ? demanda-t-elle inconsciemment.

— Vous le demandez ?... Mais parce que je n'étais pas près de vous, je pensais que ces discours ne finiraient jamais et ensuite que l'express mar-

chait comme un vieux cheval de fiacre.

Béatrix s'efforça de rire, mais elle pensait que les heures avaient été pour elle encore plus dures à passer, et elle se demandait si elle aurait la force de recommencer de vivre un jour pareil.

Toute la nuit elle se tourna et retourna dans son lit, cherchant vainement le sommeil et roulant toujours les mêmes pensées dans sa tête fatiguée.

Aurait-elle une lettre ? Et pourrait-elle la prendre dans le courrier sans attirer l'attention ?

Sur ce dernier point, la chance la favorisait.

Quand le courrier arriva, son père était profondément absorbé dans une conversation avec Lionel ; il la pria de faire la distribution.

Au premier regard elle reconnut la détestable enveloppe bleue, et la glissa furtivement dans sa poche avant de commencer le triage des autres lettres.

Personne, grâce à Dieu, n'avait remarqué son geste. Mais le déjeuner lui parut interminable et une longue heure s'écoula avant qu'elle pût disparaître quelques instants.

Robert Fernys ne manifestait pas la colère qu'elle avait redoutée, mais si elle avait éprouvé pour lui la moindre affection elle eût été émue par les simples mots qu'il écrivait.

Il avait lu, disait-il, cette lettre trop indigne d'elle pour qu'il crût qu'elle

ne lui avait pas été imposée. Il était malheureusement forcé d'aller à Londres pendant trois semaines, mais, dès son retour, il insisterait pour la voir, espérant bien qu'elle resterait fidèle à sa promesse.

Trois semaines ! Béatrix ne vit que ce bienheureux répit. Elle jeta la lettre au fond d'un tiroir et se sentit soulagée en partie du poids mortel qui l'écrasait.

En trois semaines beaucoup de choses pouvaient arriver... et puis « pour le moment », elle avait l'esprit libre !

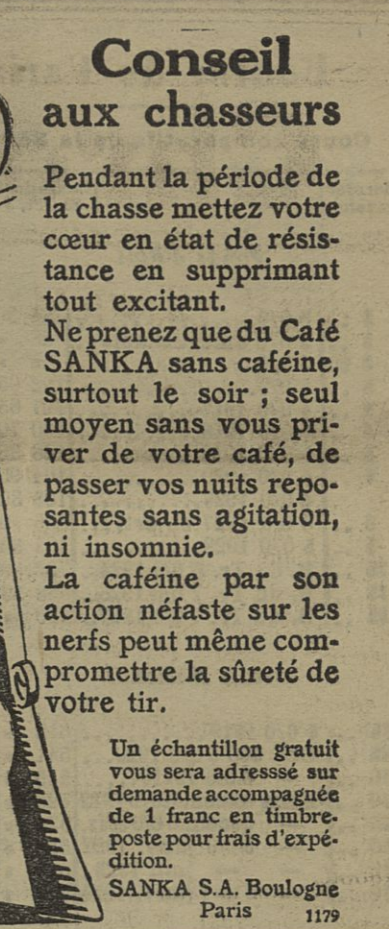
Elle accepta avec plus d'entrain que les jours précédents, la promenade proposée par Arley, ses yeux avaient repris un peu de leur éclat et ses joues étaient moins pâles.

Trois semaines sans avoir rien à redouter ! Trois semaines sans trembler à toute minute dans l'attente d'un imprévu toujours redouté ! Cette pensée chassait pour le moment toute autre préoccupation et l'amenait à des éclats de gaieté qui pour être un peu nerveuse n'en réjouissait pas moins chacun autour d'elle.

— Venez-vous avec moi, Béatrix ? lui demanda, ce même soir, son fiancé. J'ai beaucoup de choses à vous dire.

— Où allons-nous ? demanda-t-elle, avec son beau sourire d'autrefois ?

— Tout simplement au jardin des roses pour y chercher un doux souvenir et y trouver le courage de vous dire adieu pour quelques jours...



CREDIT FONCIER DE FRANCE
EMPRUNT COMMUNAL 1931-1932
2^e TRANCHE DE
1.500.000 Obligations de 1.000 fr. 4 %

LE FROID, LE CHAUD ET LE RHUMATISME
Le froid ou la chaleur trop intense, sont l'occasion d'un retour de rhumatisme, mais la cause profonde réside dans la congestion des organes, provoquée par l'acidité urique. Le Gandel est le dépuratif le plus nouveau de l'acidité urique dont il arrête la surproduction.

ETUDE DE M^{re} PIERRE DESPRATS
Licencié en droit
Avoqué à Cahors
Rue du Portail-Alban n° 10
Suc^e de M^{re} TASSART et MAZIERES

EXTRAIT D'UN JUGEMENT DE DIVORCE
D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-neuf mai mil neuf cent trente-un, enregistré, entre Madame Gabrielle LAGARDE, sans profession, épouse de Monsieur Marcel-Louis BONNAFOUS, avec lequel elle est domiciliée de droit aux Roques, commune d'Uzesh-les-Oules, mais résidant de fait au Mas, commune de Catus, et ledit Monsieur Marcel-Louis BONNAFOUS, cultivateur, demeurant aux

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

dernier | Cours du | Cours du
revendu | 23 Oct. | 30 Oct.

Fonds d'Etat

3	0/0	84 30	84 20
3	0/0 amortissable	88	88 75
3	1/2 0/0 (id.)	102 05	102 75
5	0/0	101 85	101 60
4	0/0 1917	100 70	100 40
4	0/0 1918	100 70	100 40
5	0/0 1920 amort.	128 35	127 40
6	0/0 1920	104 95	105 85
6	0/0 1925	105 30	104 05
6	0/0 1927 a.ort.	106 10	106 90
5	0/0 1928	103 50	101 32
25	B. du Tr. 5 0/0 1924	783 50	783
25	B. du Tr. 7 0/0 1925	558 50	565 50
25	B. du Tr. 7 0/0 1927	559	560

Credit National

25	0/0 1919	612	608
25	Obl. 500 5 0/0 1920	541	535 50
25	0/0 1921	535	539
20	Bons decen. 6 0/0 1922	520	520
20	0/0 decen. 6 0/0 nom.	534	534
20	0/0 janv. 1923	536	530
20	0/0 janv. 1923	525	530 50
20	0/0 janv. 1924	549	544

Ville de Paris

15	1871 0/0	396	398
20	1875 0/0	498	492
20	1876	492	495 50
10	1892 1/2 0/0	307	303
10	1894-1896	312	305
10	1898 0/0	372	365
10	1899 0/0	363	355
13	1904 1/2 0/0	372 50	372
11	1906 2/4 0/0	409	409
11	1910 2/4 0/0	335	334
9	1913 0/0	279	270
9	1919 lib.	480	484
10	Decennal 1923	524	524
20	1923	515	517
20	1924	525	527

Credit Foncier

15	Communales 1879	500	502
15	1880	512	523
15	1891	332	335
15	1892	392	384
15	1899	370	376
15	1906	392	393
7 50	1912	213	214
20	1922 lib.	500	509
20	1923	500	507
40	1930	986	985
15	Foncier 5 0/0	516	512
15	1888 5 0/0	343	345
15	1898 5 0/0	376	375
14	1898 2 80 0/0	395	395
15	1902 5 0/0	407	410
7 50	1909 5 0/0	205	204
17 50	1913 3 1/2 0/0	435	430 50
20	1913 5 0/0	493	490

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage. Blanchissage faux-cols et lingerie. Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc... Teinture de fourrures. Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés. Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : Madame BONNET, 2, rue des Capucins, Cahors.

Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie.
Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :
Le Lot à petites journées
par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
Illustrations de Mlle Alice Millochau
(Nouvelle édition)
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur en lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture
à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE MEYZENC
P. FRANCES, Successeur
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Au TicTac de la Vieille Pendule
(Contes quercynois)
par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec
portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE MEYZENC
P. FRANCES, Successeur
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Chemin de fer de Paris à Orléans

Grands Réseaux
de Chemins de Fer Français

Exposition Coloniale Internationale
de Paris
(Mai à novembre 1931)

Billets spéciaux d'aller et retour
à prix réduits

A l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris en 1931, il est délivré aux porteurs de bons à lots de cette Exposition pendant la période comprise entre l'avant-veille de l'ouverture de cette manifestation et la veille de sa fermeture et dans la limite de deux voyages par bon, des billets d'aller et retour à prix réduit, au départ d'une gare quelconque des Grands Réseaux français à destina-

tion de Paris, sous réserve d'un parcours simple de 200 kilomètres.

Réduction sur le prix doublé des billets ordinaires simples à plein tarif : 30 0/0 de 200 à 500 kilomètres ; 33 0/0 au-dessus de 500 kilomètres.

Validité : 10 jours de 200 à 500 kilomètres ; 15 jours au-dessus de 500 kilomètres, sans faculté de prolongation.

Ces billets ne permettent l'enregistrement comme bagages que des objets à l'usage personnel des voyageurs.

Facilités pour la livraison à domicile
des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle

des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commandé de livraison et, le cas échéant, leurs clefs, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

UNE BONNE NOUVELLE
pour les amateurs d'affiches illustrées

Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans vient d'abaisser, au prix unique de 5 francs, le prix de vente de l'exemplaire.

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisfont les plus difficiles en raison de la variété des genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle

de nouveaux et superbes sujets : Rocamadour (Lot) de P. Commarmond, le Tudy (Finistère) de Hallo, Quiberon (Morbihan) de Symonod, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets : Château d'Amboise (Constant Duval), La Roque-Gageac et Estaing (Hallo).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'effectuer par mandats, chèques ou chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants :

— Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines.
— Bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai-d'Orsay et 126, Boulevard Raspail.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

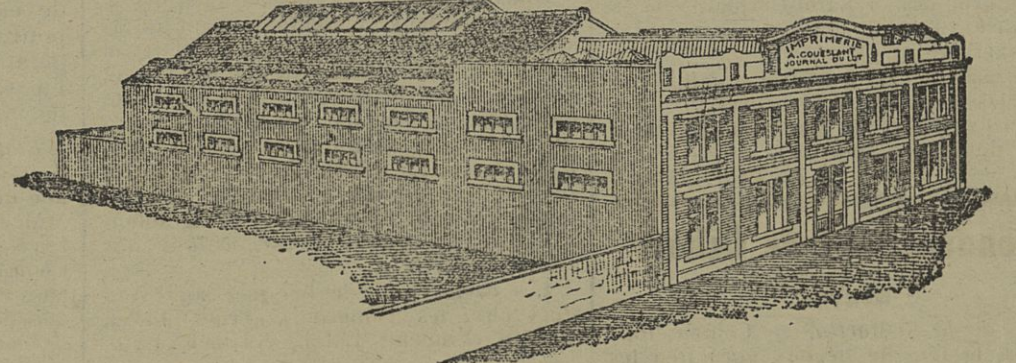
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



USINE AGRANDIE -- Superficie des Ateliers : 1.200 m²

SERVICE D'HIVER 1931-1932

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	de Paris	de Paris	de Paris	de Paris	de Paris	de Paris	de Paris	de Paris	de Paris	de Paris
PARIS (Orsay) dép.	22	20	10	16	17	18	19	56	21	10
PARIS (Aust.) dép.	22	34	10	28	17	29	20	8	21	22
LIMOGES } arrivée	5	53	16	30	23	3	2	8	3	20
LIMOGES } départ	4	31	9	2	16	37	23	9	2	28
BRIVE } arrivée	7	15	11	56	18	18	0	4	8	5
BRIVE } départ	7	38	12	32	19	18	24	18	50	0
Gignac-Cressensac	8	16	13	7	16	57	19	58		
SOULLAC	8	42	13	50	17	24	19	6	20	31
CAZOUËLS	8	50	13	58	17	32	20	4	1	
La Chap.-d-Mareuil	8	56	14	4	17	38				
Lamothe-Fénelon	9	6	14	14	17	49	21	5		
Nozac	9	16	14	24	18	1				
GOURDON	9	31	14	40	18	24	19	33	21	3
Saint-Clair	9	40	14	49	18	34				
Dégagnac	9	51	15	18	46					
Thédirac-Peyrilles	10	2	15	11	38	59				
Saint-Denis-Catus	10	13	15	22	19	13				
Espère	10	22	15	31	19	21				
Pradines	10	29	15	38						
CAHORS (arrivée)	10	35	15	44	19	35	20	14		
CAHORS (départ)	11	15	17	42			2	44		
Sept-Ponts	11	45	17	54						
Cieureac	11	59	18	11						
Laubenque	12	7	18	21						
Caussade	12	44	19	1						
MONTAUBAN arr.	13	18	19	40			21	23		
TOULOUSE arr.	16	58	21	8			22	17		

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
	de Toulouse	de Toulouse	de Toulouse	de Toulouse	de Toulouse	de Toulouse	de Toulouse	de Toulouse
TOULOUSE... d.	4	50	8	45	10	12	13	34
MONTAUBAN. d.	6	14	9	46	11		16	2
Caussade	6	55	10	27			16	41
Laubenque	7	32	11	9			17	19
Cieureac	7	40	11	18			17	27
Sept-Ponts	7	51	11	30			17	38
Pradines	7	59	11	38	11	59	17	46
CAHORS... } arr.	8	17	12	42	12	3	17	55
CAHORS... } dép.	8	24	12	49			18	2
Espère	8	32	12	58			18	10
St-Denis-Catus	8	46	13	13			18	23
Thédirac-Peyrilles	8	59	13	27			18	36
Dégagnac	9	10	13	36			18	45
Saint-Clair	9	19	13	45			18	54
GOURDON (I)	9	37	14	3	12	46	19	9
Nozac	9	45	14	12			19	17
Lamothe-Fénelon	9	55	14	21			19	26
La Chap.-de-Mar	10	2	14	29			19	33
CAZOUËLS	10	8	14	35			19	39
SOULLAC	10	25	14	50	13	11	19	51
Gignac-Cressensac	10	52	15	20			20	21
BRIVE... } a.	11	20	15	50	13	48	23	30
BRIVE... } d.					13	54	23	39
PARIS... (A.) arr.					21	46	8	33
PARIS... (O.) arr.					21	58	8	45

De Cahors à Libos

CAHORS	6	22	15	2					18	35
Pradines	6	29	15	10					18	43
Mercuès	6	38	15	19					18	52
Douelle (Arrêt)	6	42	15	23					18	56
Parnac	6	49	15	33					19	5
Luzech	6	55	15	39					19	13
Castelfranc	7	7	15	51					19	25
Prayssac (Arrêt)	7	11	15	55					19	29
Puy-l'Evêque	7	20	16	4	17	36			19	38
Duravel	7	27	16	11	17	48			19	46
Soturac-Touzac	7	35	16	19	18				19	54
Fumel	7	46	16	30	18	27			20	6
LIBOS	7	51	16	35	18	33			20	11

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6	27	9	22	14	25			18	14
Fumel	6	38	9	29	14	32			18	22
Soturac-Touzac	6	54	9	40	14	43			18	33
Duravel	7	5	9	47	14	50			18	40
Puy-l'Evêque	7	21	9	55	14	57			18	47
Prayssac (Arrêt)	7	35	10	4	15	6			18	56
Castelfranc	7	52	10	9	15	12			19	2
Luzech	8	12	10	20	15	25			19	14
Parnac	8	25	10	29	15	34			19	23
Douelle (Arrêt)			10	34	15	39			19	28
Mercuès	8	40	10	40	15	45			19	34
Pradines	8	52	10	48	15	53			19	42
CAHORS	9	1	10	55	16					